

ARTICLE 10(1) - REGULATION (EU) 2019/2088

Informations relatives au produit conformément à l'article 10(1) du Règlement SFDR pour les fonds classés article 8 au sens dudit Règlement

Dénomination du produit : GINJER ACTIFS 360

Identifiant d'entité juridique : 9695000IOOQTDGLWQM47

a. Résumé

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement « Disclosure » (SFDR) mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. L'alignement minimum sur la taxinomie de l'UE des investissements du Fonds est de 0%.

Le fonds a une démarche de nature extra-financière et prend en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de manière systématique dans son objectif de gestion. Au sein de l'univers sélectionné, le FCP ne peut investir dans les entreprises qui seraient mentionnées dans la Politique d'exclusion sectorielle et normative de la société de gestion (tabac, armes controversées, charbon thermique).

Le FCP ne dispose pas d'indicateur de référence.

b. Sans objectif d'investissement durable

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

c. Caractéristiques environnementales et sociales (E/S)

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et contiendra une proportion minimale de 10% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

d. Stratégie d'investissement

Ginjer Actifs 360 est un fonds mixte géré de façon active et discrétionnaire, associant différents moteurs de performance : l'allocation d'actifs, les actions, les convertibles et les produits obligataires à partir de critères financiers et extra financiers.

Ainsi, dans le cadre d'une gestion active fondamentale, cherchant à faire, à chaque instant, la différence entre risques épidermiques et risques systémiques. GINJER AM met en œuvre une allocation discrétionnaire entre différentes classes d'actifs (Actions, Taux, Obligations convertibles) de

l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Norvège et de la Suisse (chaque poche pouvant varier entre 0 et 100% de l'actif net). La société de gestion gère de manière active les sous-jacents composant ces poches en intégrant des critères financiers et extra-financiers. L'exposition se fait essentiellement en direct ; le fonds pouvant être investi jusqu'à 100% en produits de taux (dont les obligations convertibles) ou actions de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Norvège et de la Suisse.

Ginjer AM a développé en amont de sa création en 2011 une matrice des risques basée sur l'analyse des interactions entre actifs. Utilisée au niveau global (pays), cette matrice permet de déterminer une allocation d'actifs entre actifs risqués et actifs sans risque selon une grille de correspondance ; utilisée au niveau des émetteurs, elle permet aux gérants, dans le cadre des processus de sélection d'émetteurs, de ne sélectionner que ceux dont le niveau d'interaction est faible (pour une échelle allant de 0 à 5 avec 5 marquant un risque fort) ou en baisse (ex : passage de 5 en 3).

Parallèlement, pour les actions et titres assimilés, l'intégration des risques ESG dans le processus de sélection de valeurs passe par l'application d'une approche « best in class ». Elle est conduite par le traitement des données de deux fournisseurs de premier plan : Sustainalytics et Carbon4 Finance.

Les valeurs de l'univers d'investissement, constitué des composantes de l'indice STOXX Europe 600, sont classées, chacune au sein de son secteur d'activité mondial, selon ses pratiques en matière environnementale, sociale, et de gouvernance. Par pratiques sont entendues le niveau de risques ESG auxquelles elles sont exposées et les actions qu'elles conduisent pour les gérer. Si des controverses sont identifiées, cette analyse en tient compte.

Les valeurs européennes qui pourront être investies doivent satisfaire à une double condition :

- Se positionner, au sein de leur secteur au niveau mondial dans les quarante premiers pour cent d'émetteurs pour ce qui concerne le niveau, la gestion et la maîtrise de leurs risques ESG.
- Obtenir une très bonne notation de la performance ESG de leur management.

L'univers de départ est ainsi réduit, par cette sélection, de 20% à 25%.

Par construction l'intégration des données ESG à l'analyse couvre tous les titres de l'univers. Les exceptions sont très marginales et souvent les conséquences temporaires d'opérations en capital.

Pour les obligations souveraines, l'intégration des risques ESG dans le processus de sélection des obligations souveraines passe également par une approche « best in class » : les « Country Risk ESG » de Sustainalytics, combinés au rating de chaque Etat par Carbon4 Finance permet de filtrer les titres pour ne retenir que les 40% les mieux notés.

Ces scores globaux sont établis à partir de l'analyse de 20 thèmes illustrant la vulnérabilité des sociétés aux risques ESG.

Sans que cette liste soit exhaustive, ce score compile des critères aussi différents que ceux-ci-dessous :

- pour les critères environnementaux (E) : politique environnementale et actions, mesure de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre, ...,

- pour les critères sociaux (S) : lutte contre la discrimination, les conditions de travail des salariés, sous-traitant et fournisseurs et l'égalité des chances, ...,
- pour les critères de gouvernance (G) : l'éthique des affaires, contre-pouvoirs et respect des codes de gouvernance,

Le score ESG Risk Percentile-Sub industry permet d'identifier les meilleurs émetteurs de chaque secteur (score 1) versus les moins bons (score 100).

Pour filtrer l'univers, nous sélectionnons les émetteurs dont le score est inférieur à 40 (sur une échelle de 1 à 100).

Ce filtre permet de réduire l'univers de travail d'au moins 20% (sur les 600 émetteurs européens parmi des milliers mondiaux au départ) et détermine l'univers des émetteurs admissibles qui sera soumis à des critères financiers, de liquidité et de risques d'interactions au niveau des valeurs (matrice propriétaire GINJER AM).

En ce qui concerne les obligations d'Etat, comme les émetteurs privés, les Etats font face à des risques extra-financiers. Dans ce cadre, sont inclus dans l'univers d'investissement les états européens les plus avancés dans la gestion des enjeux ESG au sens de la notation ESG fournie par notre fournisseur de données.

La note de risques ESG de chaque titre sélectionné est, pour la construction du portefeuille, affectée d'un bonus ou d'un malus, reflet de sa note climat par le spécialiste Carbon4 Finance. La construction du portefeuille est conduite sur la base de ce deuxième score composite, par itération, pour optimiser les pondérations de chacune des composantes dans le portefeuille.

L'objectif de ce processus d'optimisation est d'obtenir un portefeuille présentant une note de risques ESG consolidée inférieure à celle de son univers. Ce processus de construction permet de surpondérer les paramètres climat, conformément à la conviction forte de Ginjer AM sur leur caractère prioritaire.

Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?

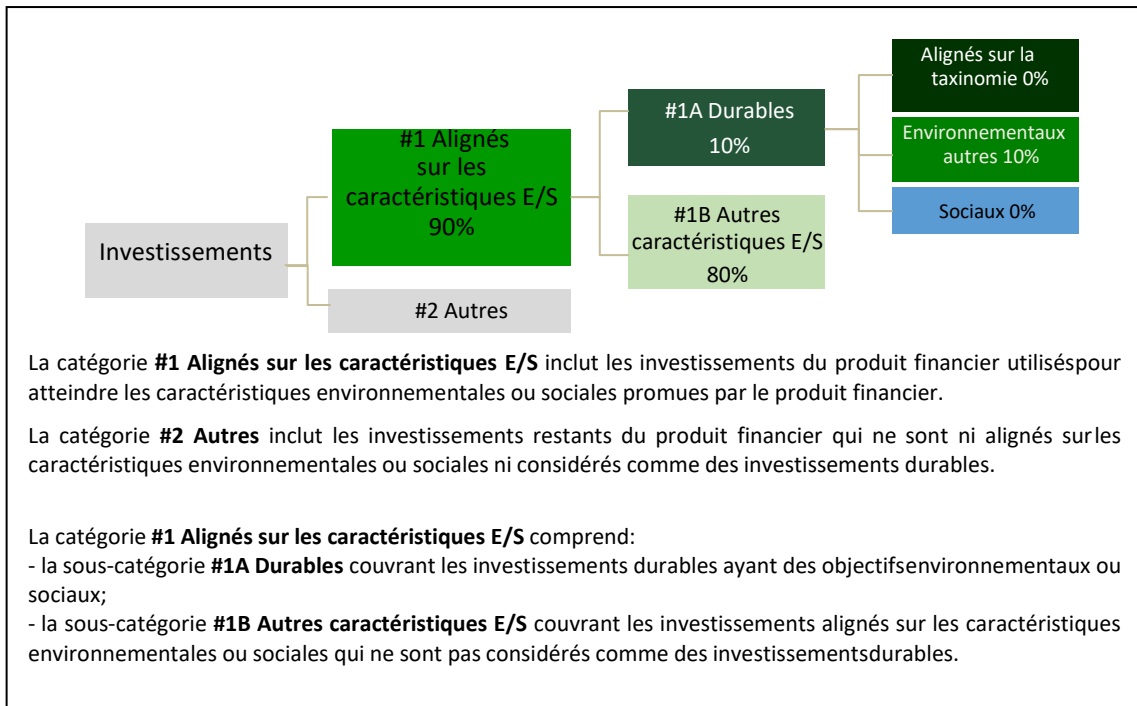
Ginjer AM est un investisseur de long terme ; le fonds détient ses titres entre 3 et 5 ans. La cohérence et la transparence de sa politique de vote, qui défend les intérêts exclusifs de ses porteurs de parts, peuvent donc être considérées, à bon droit comme un dialogue engagé et constructif avec les émetteurs.

Dans ce cadre, la politique de vote est un outil de contrôle du risque inhérent aux investissements en actions, et favorise donc la valorisation à long terme de ceux-ci. Celle de Ginjer AM encourage et soutient en particulier les résolutions visant une meilleure prise en compte par les entreprises des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), gage d'un développement pérenne et durable dans le temps

e. Allocation d'actifs

Un minimum de 90% des investissements sera investi dans des émetteurs alignés sur les caractéristiques E/S ; parmi ceux-là on trouvera au moins 10% d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux.

Le reste des actifs (< 10%) sera constitué de futures (couverture ou exposition), de liquidités ou équivalents.



f. Suivi des caractéristique E/S

Tous les émetteurs du portefeuille ont une notation ESG qui les place parmi les meilleurs mondiaux de leur secteur selon notre fournisseur de données.

Les indicateurs de durabilité utilisés pour promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales des titres en portefeuille sont :

- En ce qui concerne le profil ESG : notation ESG, comparaison internationale des notes, tendances de la notation et répartition par secteur à partir des analyses fournies par un premier fournisseur.
- En ce qui concerne plus particulièrement l'intensité carbone : comparaison sectorielle, identification des principaux contributeurs, tendances.
- En ce qui concerne les investissements durables ayant un objectif environnemental : comparaison avec les données publiques d'autres fournisseurs (données capex et opex publiées par les entreprises).

g. Méthodologies

Dans le cadre de la recherche de sociétés respectant son approche ESG, les gérants de GINJER AM identifient et sélectionnent, dans un premier temps, les émetteurs européens qui disposent, dans leur secteur respectif, des meilleures pratiques, au niveau mondial, en matière sociale, environnementale et de gouvernance. Dans cette phase, GINJER AM éliminera, via des critères extra-financiers, 20% d'un univers de travail composé de 600 émetteurs européens (plusieurs milliers au niveau mondial).

Pour mettre en œuvre ce processus, Ginjer AM a sélectionné depuis plusieurs années deux fournisseurs de données ESG, de renommée mondiale (Sustainalytics et Carbone 4), qui lui permettent d'identifier, pour chaque secteur (en excluant les secteurs controversés), les meilleures pratiques au niveau mondial et par là-même réduire les risques extra-financiers du portefeuille. Les données ESG reçues sont compilées pour s'intégrer dans le processus Best-in-class que nous appliquons. Cette analyse permet d'appliquer un processus de gestion rigoureux qui exclut les entreprises qui ne répondent pas aux exigences de Ginjer AM en matière ESG. Une confrontation avec les données publiques d'autres contributeurs ainsi que les données publiées par les entreprises sur leurs dépenses d'investissement (capex) et opérationnelles (opex) permettent d'extraire un minimum de 10% d'investissement durable ayant un objectif environnemental au sens de la réglementation SFDR.

En l'absence d'objectifs internationaux homogènes applicables à tous les secteurs et de méthodologies de calcul stables, aucun benchmark de référence n'a été désigné afin d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le fonds. Néanmoins, les caractéristiques ESG du portefeuille (ou de chaque poche) sont comparées à celles de son indice de référence (ou celui de sa poche).

Toutes choses égales par ailleurs, en maintenant un taux de rotation faible, Ginjer AM s'attache à analyser l'évolution des caractéristiques ESG des sociétés détenues en portefeuille en associant sa politique de vote et sa politique d'engagement à son processus de gestion.

h. Sources et traitement des données :

1. Sources

Pour atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier, nous avons recours à l'utilisation d'agences de données et notations extra-financières via :

- Un abonnement à la plateforme « C4F Analytics » de Carbon4 Finance
- Un abonnement à la base de données Sustainalytics
- Une consultation aux données ESG disponibles via la plateforme Bloomberg
- Le partenariat avec GlassLewis concernant la gouvernance et l'engagement, et qui nous fournit un rapport détaillé sur les émetteurs en portefeuille au moment des assemblées générales de ceux-ci.

2. Qualité des données

Les données des fournisseurs sont intégrées dans le système d'informations de Ginjer AM.

Un premier contrôle de cohérence des données est effectué avant intégration pour s'assurer de la qualité, de la complétude et de la cohérence.

Après intégration, un second contrôle des écarts avec la mise à jour précédente est assuré.

3. Traitement des données

Les données des fournisseurs sont intégrées dans le système d'informations de Ginjer AM.

L'ensemble des données de tous les émetteurs de l'univers d'étude est récupéré.

Ensuite, les filtres et calculs sont appliqués.

i. Limites des méthodologies et des données

Les limites de notre méthodologie sont bien entendu liées la fiabilité des données extra-financières intégrées :

- manque de normalisation des données
- données estimées
- manque de transparence des fournisseurs
- difficultés à trouver et interpréter certains indicateurs

j. Diligences raisonnables

Ginjer AM effectue une analyse ESG des actifs sous-jacents par l'analyse de score ESG de Sustainalytics composée d'indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ensuite, pour renforcer et affiner le critère E (indicateurs environnementaux), nous ajustons la composante E de Sustainalytics d'un bonus/malus à partir de la notation de Carbone 4 (expert sur la composante carbone et fournisseur spécialisé dans la mesure de l'impact carbone). L'optimisation par itération permet de réduire les risques extra-financiers des émetteurs sélectionnés lors du processus de décision d'investissement du gestionnaire de portefeuille. Des contrôles sont effectués par le gestionnaire de fonds pour s'assurer que les engagements liés à ces scores ESG sont respectés en permanence.

k. Politique d'engagement

L'engagement actionnarial de Ginjer AM s'exprime principalement par sa politique de vote. Mais il passe aussi par des dialogues ponctuels avec les émetteurs, dans le cadre d'actions de mutualisation organisées avec d'autres investisseurs.

l. Indice de référence désigné

Pas d'indice de référence.